

Arlon, le 24 mai 2023.

VIVALIA - Longues négociations pour l'attractivité des métiers de l'intercommunale
et la pérennisation des chèques repas du personnel de Vivalia.

Les organisations syndicales rencontraient ce 23 mai la direction de Vivalia pour finaliser le dossier des chèques repas de l'ensemble du personnel de toutes les institutions vivaliennes.

Pour mémoire, l'accord en vigueur pour les chèques repas prenait fin au 31 mai. L'objectif de cette négociation était de pérenniser la disposition à durée indéterminée mais surtout de rendre attractifs les métiers des institutions.

Les montants en vigueur actuellement sont de 8 euros pour le personnel de soins et de 6 euros pour les autres métiers.

La proposition de l'employeur était de ramener le montant à 5 euros pour tout le monde, à durée indéterminée.

La position des organisations syndicales était d'obtenir 8 euros pour tout le monde, ou à tout le moins de prolonger l'accord actuellement en vigueur jusqu'au 31 décembre 2023 afin de prendre le temps nécessaire à trouver le juste compromis.

Au terme d'une longue négociation, afin de ne pas mettre en péril cet avantage social que l'employeur menaçait de ne pas prolonger, le front commun syndical s'est accordé à signer un protocole fixant le montant à 5 euros à durée indéterminée en convenant que Vivalia s'engageait à revoir le montant à la hausse dans les tous prochains mois si les prévisions budgétaires 2024 le permettaient.

Le conseil d'administration qui se réunissait ce même 23 mai en soirée :

- a validé le protocole négocié l'après-midi ;
- a décidé de maintenir le système actuel en vigueur jusqu'au 31 décembre 2023.

Le front commun syndical se réjouit de la décision du conseil d'administration qui permettra d'envisager sereinement toutes les mesures à mettre en œuvre au bénéfice de l'attractivité des métiers de l'intercommunale.

Pour le front commun syndical,

Alain VEGLIA
Délégué Permanent SLFP-ALR
0491/63.30.24

Sabine DELAUNOY
Secrétaire régionale ADMI
0476/35.55.93
sabine.delaunoy@cgsp.be

Dominique WILKIN
Secrétaire régional intersectoriel
063/24.20.50
0477/36.73.72
dominique.wilkin@acv-csc.be

